

1er message technique 2019, message du mardi 23 avril 8h

Stade phéno sur la région...

Dans la région, nous sommes entre ± 50 et 55 DJ cumulés, aujourd’hui, mardi 23 avril. Si les prévisions météo s’avèrent exactes, le stade débourrement est attendu en début de semaine prochaine entre mardi 30 avril (sites les + chauds, Oka Ste-Sophie, St-Joseph 640) et mercredi 1^{er} mai (Oka, St-Joseph, St-Benoit). À suivre !



Travaux à prévoir cette semaine...

- ✚ Broyage de la litière et du bois de taille dans l’inter-rang.
- ✚ Si ce n’est pas déjà fait, commandez vos engrains granulaires selon les recommandations de votre PAEF. N’oubliez pas de préciser les bases lors de cette commande.
- ✚ L’apport de phosphate d’ammoniaque (18-46-0) est à prévoir avant le débourrement. Cette source d’azote est assimilable par les racines en sols frais (température du sol inférieure à 10°C). Dans la mesure du possible, l’appliquer avant une pluie.
- ✚ Apport de matière organique : N’oubliez pas que le délai avant récolte est de 120 jours... donc une récolte au 1^{er} septembre signifie que vous devez mettre votre fumier au plus tard le 3 mai. Pour les entreprises apportant de l’acti-sol, notez que l’application se fait entre le débourrement et le pré-bouton rose et que le délai de 120 jrs avant récolte ne s’applique pas.
- ✚ Mise en service du pulvérisateur, un bulletin technique sur les différentes étapes à suivre est disponible, [ici](#).

⊕ Préparation de sol et plantation en parcelle : P-A-T-I-E-N-C-E ! Si votre sol n'est pas encore ressuyé, inutile de se précipiter pour travailler le sol de vos parcelles en implantations et pépinières. Si ce n'est déjà fait, possibilité d'enfouir ce printemps votre fumure de fond avec un cultivateur ou des disques. **Évitez les passages multiples de machineries pour la compaction du sol...** Évitez également les engins rotatifs / labour pour travailler du sol.

- ✓ Greffes sur table : dès que votre sol le permettra, posez le plastique sans oublier le tuyau du goutte-à-goutte sous le plastique.
- ✓ Rappel sur la hauteur du point de greffe :

Pour le porte-greffe Cepiland :

Etant donné la perte de vigueur observée de ce pg depuis quelques années, nous recommandons de diminuer la hauteur du point de greffe au sol. Ainsi, aux distances de plantations que nous proposons (1200 à 1500 arbres / ha) la hauteur du point de greffe sera ajustée en fonction de la vigueur de la variété :

→ pour les variétés **peu vigoureuses** : la hauteur du point de greffe est de 5cm.

→ pour les variétés **vigoureuses**, la hauteur du point de greffe sera de 5 à 10cm.

Autrement, pour les plantations plus denses (2000 à 3000 arbres / ha), maintenir la hauteur du point de greffe à 10 – 15cm du sol.

Pour les porte-greffes autre que Cepiland :

Nous restons à « ***Une main c'est bien, 1 main et 2 doigts c'est mieux!*** » soit le pg à 12-15 cm du sol

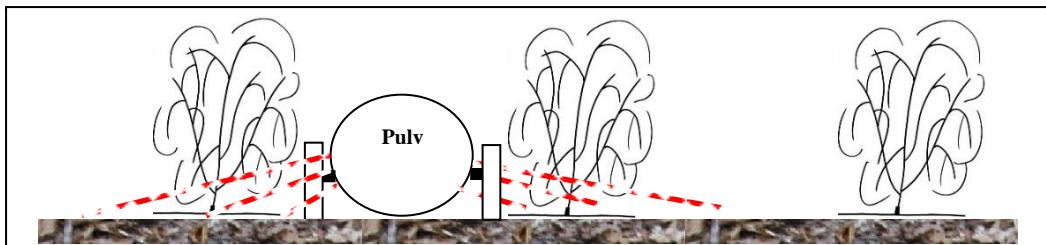
- ✓ Pensez à placer les points de greffe contre les vents dominants. Et la semaine qui suit la plantation, repassez ces parcelles afin de vérifier la hauteur du point de greffe et la réajuster au besoin.
- ✓ Contact du sol avec les racines : Après la plantation, un léger tassement du sol suffit largement. Préférez de bcp un tassement hydrique. *C'est terminé la danse de la St-Jean autour du pommier !*
- ✓ Transplanteur (10-52-10) : Prévoir 2 apports de 10-52-10 aux plantations de l'année (1^{er} apport : à la plantation et 2^{ème} apport : 10 à 15 jours après). Faire un apport à refus, sans dépasser 4L/arbre. Si vous faites ces apports avec le g-à-g, faire un apport d'eau d'1h à $\frac{1}{2}$ heure environ et faire ensuite l'apport d'engrais. Faire suivre cette irrigation fertilisante par au moins 15 min d'eau claire. **Attention de vérifier si votre sol n'est pas déjà saturé en eau avant de réaliser votre apport**

- ⊕ Confusion sexuelle du carpocapse : Penser à monter vos manches ! Ils doivent être prêts pour une pose avant le début de floraison, ainsi que votre plan de pose. Si ce n'est pas déjà fait, envoyez rapidement votre demande d'aide financière au MAPAQ.

Tavelure

Sachez que les résultats du labo de l'IRDA des échantillons du 18 avril dernier nous montrent que les spores ne sont pas encore prêtes à être éjectées. Affaire à suivre ! Ayez vos provisions en mains !

- ✓ Traitements au cuivre : Nous vous recommandons de faire un Tt au cuivre au stade débourrement/débourrement avancé (action sur la tavelure et le feu bactérien). Pour réduire les risques de phytotoxicités, ne pas dépasser le stade débourrement avancé. Compte tenu de l'historique de feu bactérien dans la région, ce traitement est loin d'être une option.
- ✓ Baisse de l'inoculum par broyage de la litière et par pulvérisation d'urée (46-0-0) au sol : Pour aider au contrôle de la tavelure, prévoir ces 2 opérations. Utilisez 2 à 3 buses à gros débit de chaque côté du pulvé. Les buses doivent être orientées au sol. Le but est de bien couvrir tout le sol donc assurez-vous d'arroser le milieu de l'inter-rang voisin. Pour limiter la dérive et bien se rendre à la cible voulue, il est possible de couper le ventilateur.



Notez qu'en régie biologique, l'utilisation de l'urée (46-0-0) n'est pas autorisée... Par contre, le broyage de la litière est un incontournable dans la gestion de la tavelure !

Dépistage

Les ravageurs à dépister au courant de la semaine sont les œufs de mites rouges et la cochenille sur les coursonnes. Observez 10 coursonnes par parcelle de 2ha et moins à la loupe. L'huile permet d'asphyxier les œufs de mites rouges et n'a donc pas d'effet préventif.

Sans présence d'œuf de mite rouge ni de cochenille, il est I-N-U-T-I-L-E d'intervenir avec de l'huile. Si besoin, pensez donc à réserver votre huile auprès de votre fournisseur.

Suite au dépistage, si un Tt à l'huile est nécessaire, prévoir faire 2 passages avec de l'huile dans les 2 sens des rangées.

- ⊕ Si vs devez intervenir pour les cochenilles uniquement : intervenir au stade débourrement / débourrement avancé
- ⊕ Si vs devez intervenir pour les cochenilles ET les œufs de mite rouge :
 - faire un 1^{er} passage au débourrement/ débourrement avancé
 - faire un 2^{ème} passage au pré bouton rose / bouton rose
- ⊕ Si vs devez intervenir pour les œufs de mite rouge uniquement : intervenir au stade pré-bouton rose.

Rappel sur les conditions d'applications de l'huile:

- ⊕ Pas de Tt au Captane / Soufre 8 à 10 jrs AVANT et APRÈS une application d'huile.
Notez qu'en ce qui concerne l'application de soufre à l'intérieur de ce délai, des Tt faits dans le passé par certaines entreprises n'ont montré aucune toxicité.
- ⊕ Vent faible (<10km/h)
- ⊕ T > 15°C idéalement > 18°C et absence de gel dans les 2 nuits qui suivent le Tt
- ⊕ Arroser à 1000L d'eau/ha et + suivant le gabarit des arbres
- ⊕ Doses : utilisez les doses nommées ci-haut suivant les ravageurs dépistés. Les 50-60L/ha sont à proscrire !!
- ⊕ Vitesse de traction 4 à 5km/h

À prévoir pour les entreprises en régie biologique :

- ⊕ Sachez que le trappage massif de l'hoplocampe à l'aide d'assiettes collantes s'avère une technique efficace pour lutter contre ce ravageur. Tous les détails sur le matériel nécessaire et la façon de faire sont dans le bulletin bio disponible [ici](#). Évitez de les installer trop tôt pour ne pas qu'elles se salissent, l'hoplocampe est attiré par la couleur blanche de l'assiette!
- ⊕ L'approvisionnement en certains produits tels que le Blossom Protect (feu bactérien) et le Bioprotec CAF (TBO) est parfois difficile. Pour le Bioprotec CAF, validez bien que la date de fabrication n'excède pas 6 mois.